

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 24/09/2024

DECISION N° 20240924_B_114

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : pouvoir à
Claude VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Bâtiments – Voiries - SIG :

**Objet : Signature d'un contrat d'assurance pour la flotte automobile de Loire Semène
à passer avec la SMACL**

Le Bureau,

N° 20240924_B_114

Par courrier recommandé, le 28 juin 2024, l'assurance Pilliot a informé la
Communauté de Communes Loire Semène avoir décidé de procéder à la résiliation
des contrats automobiles au 31/12/2024 à minuit.

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la signature d'un contrat d'assurance pour la flotte automobile de
Loire Semène à passer avec la SMACL – 141 Avenue Salvador Allende CS
20000- 79031 NIORT CEDEX 9 aux conditions suivantes :
 - o Franchise 300 € : cotisation annuelle : 8 096.81 € TTC
 - o Durée du contrat : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit contrat,

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 24 septembre 2024

Le Président



Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240924-20240924_B_114-AU
Reçu le 16/10/2024